

## Comment réserver ?

- Pour votre toute première réservation (jusqu'à 2 heures avant votre déplacement)
- Par **téléphone**, du lundi au samedi (*sauf jours fériés*) entre 7h et 19h au **04 50 81 74 74** (*prix d'un appel local*)
- En ligne 24h/24, sur [www.evad.fr](http://www.evad.fr)
- Via l'**application EVA'D** à partir du 11 décembre 2022. Cette application vous permet également de modifier ou d'annuler votre réservation, de visualiser vos correspondances, vous rappelle vos réservations par notification, mail ou SMS.

## Comment voyager ?

- Une fois votre trajet réservé, vous recevrez une **confirmation de réservation** par SMS ou par mail.
- Présentez-vous ensuite **5 minutes avant votre rendez-vous** à l'arrêt et indiquez votre nom au conducteur lorsque le véhicule arrive. **ATTENTION** si vous ne vous présentez pas à l'arrêt de réservation votre retour sera **AUTOMATIQUEMENT** annulé.
- Pour utiliser les services de transports à la demande EVA'D, vous devez être en possession d'un **titre de transport EVA'D en cours de validité** (tarifs disponibles sur [evad.fr](http://evad.fr)). Si vous n'en avez pas le jour J, vous pourrez l'acheter, auprès du conducteur, un billet unité, en veillant à faire l'appoint avec votre monnaie.

*Afin de ne pas prendre de retard sur les réservations suivantes, nous vous informons que le conducteur ne pourra pas vous attendre si l'heure de la réservation n'est pas respectée.*

## Comment annuler un trajet ?

- Annulation au minimum 30 minutes avant.
- Un numéro unique pour toutes les réservations TAD.

**ÉVA'D**  
LE RÉSEAU MOBILITÉ  
PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE

## NOUVEAU !

De la mobilité pour TOUS  
en toute simplicité !



Des services de  
**TRANSPORTS À LA DEMANDE**  
sur le pays d'Évian  
vallée d'Abondance !

- ◆ **P'TIT BUS** pour tous
- ◆ **MOBI'BUS** pour les personnes à mobilité réduite
- ◆ **ACTI'BUS** pour la population active



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS D'ÉVIAN**  
VALLÉE D'ABONDANCE

**ÉVA'D**  
LE RÉSEAU MOBILITÉ  
PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE

Agir pour la **mobilité**

# Découvrez les nouveaux services de TRANSPORT À LA DEMANDE ÉVA'D !

- ◆ Les **transports à la demande (TAD)** sont des services de transports en commun à la demande sur réservation préalable. Ils sont réservés aux habitants des rives du Léman (de Saint Gingolph à Publier), du Plateau de Gavot et de la Vallée d'Abondance.
- ◆ **PTI'BUS** et **MOBI'BUS** fonctionnent toute l'année du lundi au samedi.
- ◆ **ACTI'BUS** fonctionne du lundi au vendredi toute l'année.

Lors de la 1<sup>ère</sup> utilisation, nous vous demanderons vos coordonnées.

## ◆ PTI'BUS, pour vous déplacer sur tout le territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance



**PTI'BUS** vous permet de vous déplacer entre n'importe quel arrêt situé sur l'une des 22 communes du territoire de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance, y compris les arrêts des circuits scolaires. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.



Tous les trajets sont autorisés, à partir du moment où ils ne peuvent être réalisés avec une ligne régulière.

**PTI'BUS** fonctionne du lundi au samedi de 9h à 17h30. Il est ouvert à tout public sauf sur temps scolaires pour mineurs non accompagnés

## ◆ MOBI'BUS, pour les personnes à mobilité réduite



**MOBI'BUS** vous permet de vous déplacer d'adresse à adresse sur tout le territoire de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance.

**MOBI'BUS** vous emmène également à l'hôpital, à la maison médicale ainsi qu'à la place des Arts de Thonon-les-Bains. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

**MOBI'BUS** est réservé aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion, ou d'une carte d'invalidité 80% ou présentant des difficultés à se déplacer.



**MOBI'BUS** fonctionne du lundi au samedi de 9h00 à 17h30.

# À partir du 11 décembre 2022 :

## ◆ ACTI'BUS, pour la population active à destination des points de connexions d'Évian-les-bains



**ACTI'BUS** vous permet de vous déplacer depuis un arrêt situé sur le périmètre de transport Eva'D vers la gare ferroviaire, la gare routière et l'embarcadère d'Évian-les-bains. Avec des horaires de départ garantis le matin et le soir.

**Exemple :** Prise en charge depuis votre arrêt pour une arrivée en gare avant 6h40 (Lex pour Annemasse)

Prise en charge depuis l'embarcadère d'Évian-les-bains à 18h05 pour l'arrivée du bateau CGN à 17h50.

L'accès au service sera proposé dès lors que l'offre du réseau de bus Eva'D ne correspond pas.

**ACTI'BUS** fonctionne du lundi au vendredi.

Trajets	Horaires d'arrivée à destination	Horaires de départ des retours
Évian-les-Bains - Gare SNCF	6h40 et 8h15	18h10 et 19h38
Évian-les-Bains - Gare routière	6h42 et 8h17	18h08 et 19h36
Évian-les-Bains - Embarcadère	6h45 et 8h20	18h05 et 19h33

**ÉVA'D**  
LE RÉSEAU MOBILITÉ  
PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE

